HAL
open science

Pour une refondation des rapports sciences – société

Fabrice Flipo

To cite this version:

Fabrice Flipo. Pour une refondation des rapports sciences – société. Mouvements : des idées et des luttes, 2013. hal-01140722

HAL Id: hal-01140722

https://hal.science/hal-01140722v1

Submitted on 9 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une refondation des rapports sciences – société

Fabrice Flipo
http://mouvements.info/pour-une-refondation-des-rapports-sciences-societe/

A propos de « A contre-science » de Dominique Pestre (Seuil, 2012)

Cet article revient sur le livre que Dominique Pestre propose aux lecteurs. Il conclut en faisant une proposition pour articuler à nouveaux frais les rapports entre science et société : la constitution d'un « conseil économique, social et écologique » associatif.

Une mosaïque de regards sur la science

Ce livre est une « mosaïque », nous dit l'auteur, une succession de points de vue et d'analyses sur « la science », dans sa relation avec la société et les sciences sociales. Par « science » il faut entendre les sciences de la nature, bien que cela ne soit pas précisé. Ce qui est visé, c'est l'activité des scientifiques œuvrant dans ce domaine, dans leurs relations avec la société, et les manières de l'analyser. Huit chapitres, huit points de vue.

Les trois premiers chapitres peuvent être groupés autour de la question de l'administration de la preuve, plutôt que celle de la « logique scientifique » (titre qui leur a été attribué). Dominique Pestre revient sur les expériences de Hertz, sur lesquelles a beaucoup enquêté, avec le concours de Michel Atten (Heinrich Hertz. L'administration de la preuve, L'Harmattan, 2002). L'auteur entend montrer ici combien est réducteur le schéma dominant qui veut qu'il existe une démonstration facile et convaincante du vrai, et que la science progresse ainsi à coups d'expériences vérifiées. L'interprétation d'une expérience n'est jamais aisée, elle est conditionnée par l'époque, les outils disponibles, les théories etc. De plus la science ne couvre pas tout le champ de ce qui est tenu pour vrai, dans une société, loin s'en faut. Par les points de vue qu'elle choisit, elle produit autant de savoir que d'ignorance, en réalité, non sans certaines dérives, le spécialiste ayant ainsi tendance à estimer que tout ce qui n'a pas été démontré dans son champ et avec ses méthodes n'est pas « vraiment » scientifique, c'est-à-dire pas totalement digne de crédibilité. Chaque spécialiste entretient des doutes envers les spécialités de ses collègues et par-dessus tout envers ce que le reste de la société tient pour être son savoir. Ce qui est problématique, souligne Dominique Pestre, est que la science ne sait pas qu'elle ne sait pas, et peut donc se comporter de manière dogmatique, prenant position avec fermeté sur des questions qui en réalité ne relèvent pas vraiment de son champ (exemple : un biologiste généticien prenant position sur « la reproduction », alors qu'il n'en saisit qu'un aspect). C'est tout le paradoxe, pour ce qui se veut l'expression de la rationalité et de la prudence quant à ce qu'il y a lieu de « tenir pour vrai » (définition de la science qui est la nôtre et non celle de l'auteur). Le scientifique prend position de manière assurée sur des problèmes qui n'ont parfois qu'un rapport assez éloigné avec les domaines qu'il couvre effectivement dans son laboratoire, et sur lesquels il peut à bon droit, cette fois, se dire compétent. L'auteur ne le mentionne pas mais on pense par exemple à cette question du mariage homosexuel, dans lequel les opposants brandissent « la biologie » (« un enfant, c'est un père et une mère »), avec la complicité de certains biologistes, comme si Lévi-Strauss n'avait jamais existé, ou que douter de ses résultats devait être l'expression de la conscience scientifique la plus avancée. L'ignorance est même parfois activement fabriquée, ainsi les industries du tabac dans les travaux sur le cancer, ou Claude Allègre dans le cas des changements climatiques. La science n'éclaire pas la société, dans ce cas, elle entretient le doute sur des points où il ne devrait pas y en avoir. Dominique Pestre se demande comment la recherche devrait être organisée, si elle devait intégrer ces questions. Il propose de s'inspirer pour ce faire des règles de l'expertise, en particulier le pluralisme. Mais il n'indique pas réellement comment cela se

déclinerait dans le domaine de la production de savoirs. Il conclut sur les responsabilités de l'intellectuel dans la sphère publique qui, étant reconnu par le public comme étant particulièrement digne de crédit, doit faire un usage prudent de cette attribution. On ne peut que saluer cette sage recommandation.

Les quatre chapitres suivants sont groupés dans une seconde grande partie nommée « logiques économiques, sociales et politiques ». Dominique Pestre commence par revenir sur les mutations qui ont affecté la science depuis trois décennies, montrant, ce qui n'est guère une surprise, que la manière de produire le savoir scientifique a été affecté par le tournant néolibéral qu'a pris l'économie et même la société tout entière, au travers de la diffusion de nouvelles techniques de management et du déplacement des questionnements vers des problématiques plus appliquées, et moins « fondamentales ». D'autres évolutions sont plus positives et porteuses de progrès. Ont néanmoins émergé de nouvelles formes de régulation, telles que l'intervention des ONG ou les jurys citoyens, en matière de controverse technoscientifique. L'auteur se situe ensuite dans un temps long, essayant de revenir sur l'évolution de la question du risque au cours des deux derniers siècles. En s'appuyant sur quelques études ciblées, notamment celle de J.-B. Fressoz (L'apocalypse joyeuse, 2012), il met en doute l'idée d'une révolution industrielle qui n'aurait été, pour ses contemporains, que progrès vers un avenir radieux. L'évolution technique a été ambiguë, rappelle-t-il. Elle a toujours suscitée des critiques et des protestations, sans attendre ce que Beck et Giddens appellent la « modernisation réflexive ». Une troisième section s'intéresse à la question des formes contemporaines de la participation, dans la production des savoirs, autrement dit aux « sciences citoyennes » (ou « participatives »). Elles peuvent parfois donner l'impression d'un oxymore, puisque ce qui est « scientifique » renvoie à ce qui doit être tenu pour vrai, alors que la participation renvoie à la démocratie et donc à l'opinion. C'est sans compter sur l'influence des institutions dans la production des savoirs, et les difficultés dans lesquels ils sont pris, aujourd'hui, face aux questions posées par la société. Le GIEC est cité comme forme originale de réponse à ces nouveaux défis. La question des brevets se trouve interrogée, dans ses effets aveuglants, au sens propre, puisque ce qui est breveté peut être placé sous le sceau du secret industriel, empêchant d'en discuter. Cette partie se clôt sur des réflexions sur le développement durable, sans lien évident ni avec les sciences ni avec les techniques. L'expression est jugée être un « oxymore utile », sous certains angles, mais aussi d'un usage néfaste, neutralisant les antagonismes.

La troisième et dernière partie est constituée d'un seul chapitre qui tente de revenir sur le demi-siècle écoulé de « science studies ». La discussion, à vrai dire, tourne essentiellement autour de l'affrontement entre Latour et Bloor. Dominique Pestre montre de manière convaincante que ces études et les controverses qu'elles ont fait naître tournent essentiellement autour de la posture du sociologue, de son épistémologie – et non de la science de la nature, comme on aurait pu le penser ! De manière classique, chaque approche tente « d'expliquer » l'autre et l'accuse de réductionnisme. Dominique Pestre a raison de rappeler que le constructivisme radical aboutit à soutenir que tout se justifie, sans qu'il soit possible de trancher entre les prétentions au vrai (p215). Il aurait pu ajouter : en agissant ainsi, la sociologie devient proprement irrationnelle, puisqu'elle refuse de tenir pour vrai ce qui l'est manifestement, en tant qu'il y a bien quelque chose plutôt que rien, comme chacun peut en faire l'expérience. Descartes dans son poêle (1650) en avait aussi fait l'expérience : on peut douter de tout, avec un peu de mauvaise foi, sauf de ce que j'existe !

Un ouvrage au fort potentiel, mais quelque peu desservi par un choix éditorial maladroit

L'ensemble est bien informé, on le sent. Mais vu le nombre de sujets traités, il est difficile de prendre le temps de tous les commenter. La question de l'administration de la preuve n'appelle guère de commentaires, elle n'a finalement pas de rapport direct avec le politique, sauf quand elle s'engage dans le domaine de l'expertise. La différence entre science et expertise n'est pas thématisée comme telle, sur le plan conceptuel, elle court pourtant de manière incidente un peu

partout dans l'ouvrage. Les cas des industries du tabac et de Claude Allègre qui sont brièvement évoqués auraient demandés, pour être traités, de revenir dans le détail des controverses, et l'articulation qui se noue entre ce que le public tient pour vrai et ce que les experts attestent comme étant le vrai. L'auteur reste dans ces domaines à des généralités qui ne permettent guère de comprendre ce qui se joue. S'ils sont de bon sens (Allègre est critiqué), les partis-pris de l'auteur ne sont pas toujours argumentés. Le passage sur le rôle de l'intellectuel en reste à des propos assez vagues, si on les compare à l'énorme littérature qui a pu être produite sur la question dans les sciences sociales, notamment autour de Bourdieu, pour ne citer que lui. Certains parti-pris sont étonnants, ainsi peut-on lire que « depuis trois siècles, il n'est guère d'autre solution, pour le savant immergé dans l'acte créateur, que de supposer que quelque chose existe là indépendamment de lui » (p46). Fichtre ! Et comment faisait-on avant ? A lire Aristote, ou même Hobbes, on ne voit pas bien ce qui justifie une telle affirmation. De même l'idée que la science moderne se distinguerait par le souci non seulement de comprendre mais aussi de contrôler (p48). Les travaux sur les ethnosciences, notamment ceux montrent qu'il n'est nul besoin d'être « moderne » pour disposer de savoirs que l'on peut tenir pour vrai, à juste titre. D'une manière générale, on sent que la littérature postcoloniale est peu présente, dans cette mosaïque. Il vaut la peine de mentionner ici l'excellent article de synthèse de Sandra Harding, La science moderne est-elle une ethnoscience (1996)[1], qui s'attache à démonter tous les sens dans lesquels le terme « universel » peut être mis en échec, en sciences, contrairement à leur synonymie apparente. L'épreuve postcoloniale permet de préciser considérablement ce qu'il y a lieu d'entendre par « science ».

Ceci vaut aussi pour la seconde partie, qui s'intéresse davantage à l'évolution des sociétés. Les propos se font parfois un peu romantiques, et hors sujet, quand l'auteur soutient, en cherchant à examiner les trois décennies passées, que l'université du 19ème siècle était plus indépendante (p102), en contraste avec la période libérale. C'est oublier les innombrables controverses qui ont jalonné la vie des idées, dans son rapport avec l'Académie, par exemple entre Hegel et les « jeunes hégéliens », pour citer l'une des plus célèbres, en philosophie. L'université a toujours été critiquée et tenue pour être un lieu de conformisme. L'histoire de la philosophie le montre : parmi les auteurs consacrés par l'histoire, combien ont été des professeurs de philosophie ? Combien ont claqué la porte de l'institution ? L'analyse de temps long n'est pas exempte de critiques non plus. L'étude de Jean-Baptiste Fressoz est fragile. Si l'on peut admettre qu'elle démontre bien que la « réflexivité » en un sens très général de sensibilité et de tentative de gouvernance des risques a autant habité le 19ème siècle que le 20ème siècle, elle ne montre pas de manière convaincante qu'il s'agit bien de la même réflexivité, de la même sensibilité. Le problème est celui de la comparaison historique, qui devrait être plus aiguë pour un historien : peut-on dire que les risques et leur perception sont comparables, entre notre époque et le 19ème, alors que le contexte était fort différent ? Rien ne le démontre vraiment. Les partisans de la thèse critiquée (celle de Beck et Giddens) n'y parviennent pas mieux, d'ailleurs. Les études sur le risque ont montré à quel point sont nombreux les paramètres pertinents en matière d'appréciation des risques. La discussion rappelle celle de la thèse polanyienne de « l'encastrement » de l'économique dans la société, dont Alain Caillé (2009) a montré à quel point elle était difficile à interpréter. Il y a de plus une difficulté à généraliser à partir de quelques exemples isolés. Bref, le projet d'une mise en perspective globale nous semble encore fragile, et pose la question du rapport entre les différentes formes d'histoire, ici « des sciences », là « des espaces géographiques ou linguistiques », et là encore « des idées politiques » etc. Le « parcellitarisme » universitaire fait rage... et il est vigoureusement encouragé par la plupart des praticiens, qui ont vite fait de congédier l'intrus qui, ne maîtrisant pas parfaitement les codes de la communauté, quel que soit leur intérêt, est très vite classé dans les « ignorants »... voilà un autre aspect de la vie des sciences !

A l'issue de cette lecture, la question que l'on aurait envie de poser est finalement celle-ci : à qui s'adresse ce livre ? Le nombre de lièvres courus par l'auteur conduit à des démonstrations

1 http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010008921

extrêmement courtes, qui doivent donc, pour être argumentées, faire fréquemment allusion à des références livresques ou même des savoirs tacites dans le domaine des études sur la science. Le grand public ou même le public cultivé s'y perdra, par conséquent, du fait de la densité, ou sera dubitatif, s'il ne « croit » pas aux références mentionnées, au motif qu'il n'en connait pas le contenu et que les références, étant trop allusives, paraissent souvent assénées sans être véritablement argumentées. L'ouvrage n'est pas non plus destiné aux spécialistes du domaine, qui ne trouveront pas beaucoup de nouveautés, par rapport à ce qu'ils savent déjà. Peut-être le public étudiant ? Mais alors seulement les sociologues car se destinent aux études sur la science, car l'ouvrage sera proprement indigeste pour les autres filières. Pourquoi ne pas avoir pris un seul article, qui aurait été développé et argumenté sur 250 pages, tirant les implicites dans l'explicite ? Ou à l'inverse, pourquoi ne pas avoir produit une véritable synthèse, à destination des étudiants ? Le choix éditorial pose question et dessert considérablement un ouvrage qui, sur le fond, reste intéressant.

Quelques remarques complémentaires sur les rapports science-société

Plus généralement un politiste ou un spécialiste de philosophie morale et politique qui est le lecteur de Mouvements trouvera que « le social » est saisi dans ce livre de manière trop peu consistante. Il manque des références théoriques solides. On passe trop vite de l'analyse de détail à des affirmations générales. C'est sans doute un effet de la longueur des textes, qui restent très courts, mais aussi du cloisonnement entre disciplines : quand on s'intéresse à la science, sous l'angle de l'histoire ou de la sociologie, il n'est pas conseillé, dans le même temps, de mettre son nez chez les philosophes, ou dans les disciplines adjacentes en histoire ou en sociologie. Dominique Pestre aurait pu souligner à quel point le débat entre blooriens et latouriens est nombriliste et s'éloigne beaucoup de ce que ces études sur la science ont sans doute produit de plus intéressant : un travail « avec » les scientifiques, dans ses différentes dimensions, plus que « sur » les scientifiques (position de surplomb), permettant ainsi d'en savoir plus sur les modalités concrètes d'exercice d'une activité qui peut parfois paraître lointaine et entourée d'une aura « sacrée » (puisqu'on parle bien de « profanes » à propos du public extérieur au laboratoire et aux spécialités) ; des clarifications importantes sur le rôle de l'expert, les modalités de son exercice, les relations entre le travail du scientifique et celui des experts, la manière dont les questions que les scientifiques prennent en charge sont orientées par les programmes de recherche, les financements, « l'air du temps », les passions et histoires personnelles etc. toutes choses d'autant plus importantes que « la science » est au cœur de controverses politiques qui sont déjà anciennes, si l'on songe à la sempiternelle accusation de « lyssenkisme » ou de « retour de la science prolétarienne » lancée par les adeptes de la « science-résultat » contre ceux de la « science-processus » voire « science-participation ».

Un problème récurrent, dans ces études sur la science « dure », est le statut de « la nature ». Que faire pour éviter de ne faire que répéter ce que disent les scientifiques eux-mêmes, demande Dominique Pestre. Latour a proposé sa théorie des « actants », des « non humains », à quoi bon nombre de critiques ont répondu qu'il s'agissait là d'un glissement « hylozoïque » (conférer une âme aux choses). Ce n'est pas ce que fait Latour, mais le terme « actant » induit en erreur, incontestablement. Et il n'est peut-être pas besoin de se compliquer autant la vie pour pouvoir avancer dans l'analyse. Est-il vraiment nécessaire de chercher à expliquer le scientifique « à son insu », comme si ce qu'il tient pour vrai devait systématiquement être mis en doute, et qu'il fallait nécessairement y voir la preuve d'une « distance critique » ? Ne peut-on travailler « avec » le scientifique, l'ingénieur, dans une démarche qui serait celle de l'interdisciplinarité, acceptant tout autant d'instrumentaliser l'autre que d'être instrumentalisé par lui ? L'erreur des SHS est souvent de ne pas s'intéresser d'assez près aux conditions de validité du travail scientifique étudié, faute, sans, doute, d'avoir la formation requise, et de donner à « la nature » une extension ou un mystère bien plus grand qu'elle n'en a. La mise en évidence d'une « loi de la gravité » n'est en rien une menace de « déterminisme » pour la volonté humaine, par exemple, qui n'existerait tout simplement pas sans cette loi, puisqu'elle permet aux corps d'exister ! De même l'insistance sur la prise en compte

de la dimension biologique, dans la parenté ou les questions de genre, ne sont en aucun cas un danger pour la liberté et l'égalité des personnes, bien au contraire – à condition de ne pas sortir de leurs conditions de validité. Qu'il faille mélanger des gènes pour obtenir un être humain ne conduit pas à mettre en doute les travaux de Lévi-Strauss.

L'accent qui est mis par Dominique Pestre et bien d'autres sur la dimension symbolique de l'action conduit à minorer cet aspect : si la science (quand elle est rigoureuse) libère, c'est en considérant toute la science, et pas la seule sociologie ou histoire des sciences, comme s'il fallait par principe se méfier des sciences de la nature, au motif qu'elles traitent de « la nature », et non « des humains ». Ces oppositions sont largement dénuées de validité empirique, répétons-le, pourvu qu'on prenne les sciences au sérieux. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu d'opposition frontale entre « humanité » et « nature », pour une raison de bon sens, que tout le monde connaît, à savoir que la culture est une relation à la nature (comme dans le mot « agriculture »). Toute culture est par conséquent une manière propre de pratiquer une nature qui se donne de manière diverse (selon les lieux, les époques etc.) et toujours sous forme de nature « naturée », le principe fondamental de son évolution, la nature naturante, se dérobant toujours à l'investigation. La nature n'est pas « actant » (car l'acte renvoie à la volonté), mais elle est un processus créatif, plastique, ouvert. Et ce processus est à la fois moyen et obstacle, pour les actions qui se produisent en son sein. Ce processus est source de vie, puisque sans lui il y aurait rien plutôt que quelque chose. Mais il est aussi source de mort, puisqu'il est à l'origine du « vieillissement » des cellules, phénomène encore mal expliqué et contre lequel certains espèrent pouvoir lutter à l'aide des « cellules souches ».

Pour un « conseil économique écologique et social associatif »

Le fait que Dominique Pestre ne fasse pas véritablement de proposition pour gérer « l'ignorance » produite par l'organisation actuelle des sciences nous conduit à formuler une piste, que nous avons déjà défendue ailleurs. La question est celle d'un dispositif qui permettrait à la société d'entrer un peu plus en interaction avec les scientifiques, sans tomber dans le travers d'une science « instrumentalisée », qui ne serait évidemment plus une science.

Nous ne partons pas de rien, en la matière, puisque l'industrie est déjà très impliquée dans les recherches existantes, et que le reste est largement influencé par l'État (nombre de postes, disciplines etc.). Il y a belle lurette que les travaux de recherche, surtout ceux qui nécessitent de gros moyens, ne sont plus hébergés par une recherche totalement « indépendante », à supposer même qu'une telle chose ait jamais existé. Il faut généralement justifier l'argent dépensé... La question n'est donc pas de savoir comment éviter que les intérêts entrent dans la science, puisqu'ils y sont, mais, comme le suggère Dominique Pestre, de savoir comment les équilibrer, comment discerner les « bons » intérêts des intérêts étroits et corporatifs. La solution est connue depuis longtemps, elle s'appelle la démocratie. En la matière la force qui nous semble sous-représentée est celle du « tiers-secteur » scientifique : le monde associatif. C'est en prenant appui sur elle, pensons-nous, que la science pourra être « ouverte », et dans le même temps rester « fondamentale »[2]. On a tort de croire que la société civile ne s'intéresse pas aux questions fondamentales, l'expérience des conférences de citoyens démontre le contraire, pour ne citer qu'elle.

Dans le contexte actuel, le milieu associatif manque cruellement d'un endroit où élaborer sa propre pensée, son propre positionnement par rapport au monde tel qu'il va. L'Institut Polanyi, dernière tentative en date, peine à démarrer, et procède plutôt du monde académique. La Fonda joue un rôle utile dans le domaine mais reste centrée sur l'analyse des associations et de l'économie sociale et solidaire (ESS) en tant que secteur, elle n'entreprend pas d'ouvrir de grandes questions telles que la

2 Fabrice Flipo & Lionel Larqué, *Ouvrir l'Université aux possibles démocratiques*, Revue du Mauss, n°33, 2009, pp. 306-326.

nature du capitalisme, la croissance verte, le développement etc. en prenant le recul nécessaire, qui est parfois de plusieurs siècles. Le conseil scientifique d'Attac est lié à une association particulière, donc avec des soucis particuliers, quand on aurait besoin d'un organe inter-associatif, permettant de travailler sur des thématiques de fond communes, par exemple les biens communs, le génie génétique, le « buen vivir » revendiqué au sommet sur la justice climatique de Cochabamba.

Pour combler ce vide, nous proposons de nous inspirer d'une méthode qui connut ses heures de gloire aux 18e et au 19e siècle, en l'inversant. En effet à cette période les Académies avaient l'habitude de poser publiquement des questions de société, en attendant de recevoir des contributions argumentées provenant de toute personne qui voudrait y répondre. C'est ainsi qu'ont été produits des textes mondialement célèbres, par exemple le Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes de Jean-Jacques Rousseau (1755), ou encore Qu'est-ce que la propriété ? de Pierre-Joseph Proudhon (1840), des oeuvres immortelles qui à elles seules démontrent que l'intelligence est toujours partagée, et jamais monopolisée par des spécialistes.

L'idée est de procéder à l'inverse : ce ne sont pas les académies et les scientifiques (ou experts) qui posent les questions, mais la société civile, représentée par les associations (et les entreprises de l'ESS, à discuter) ; et ce sont les scientifiques et experts qui les éclairent, sans jamais avoir besoin de militer pour cela. Les conclusions qu'ils rendront n'ont pas à accréditer les positions des associations, il ne s'agit que d'aider à affiner leur analyse.

Dans ce cadre, on peut imaginer un dispositif à deux chambres. La première serait la « chambre des questions », elle serait formée de représentants associatifs et de militants tirés au sort. Le fait de n'avoir que des associations permet d'effectuer un premier tri, et de ne pas inclure la société civile tout entière. La diversité associative garantirait de ne pas tomber dans des débats de spécialiste. Cette chambre se réunit et formule une question importante, par exemple tous les mois. Le nombre limité de questions oblige à hiérarchiser les priorités, dans les questions.

La seconde chambre est constituée des experts, professionnels ou amateurs éclairés, le critère étant qu'ils aient fait la preuve d'une connaissance particulière. Ils peuvent être des chercheurs de profession, ou pas. Ils sont chargés d'écrire des rapports qui ne répondent pas forcément à la question mais qui l'éclairent. Ils doivent faire le tour des arguments. On peut par exemple imaginer un rapport sur la sortie du nucléaire et ses enjeux économiques, sociaux et écologiques. Ils peuvent produire un gros rapport mais doivent produire un petit texte, du genre 10 pages, qui comprend les éléments-clés du débat.

Les chercheurs (de profession) qui souhaitent poser des questions aux associations peuvent le faire via la présence d'associations de chercheurs qui sont dans la chambre des questions.

Le tout est chapeauté par un CA dont les membres sont extérieurs aux deux chambres, mais issus à parité du monde associatif et du monde des experts de profession (cela reste à discuter).

Le dispositif n'a aucunement vocation à se substituer à ce qui existe déjà ni à répondre à toutes les questions qui se posent en matière de production d'un savoir commun. Il se contente de combler un manque (les questions « orphelines ») et faire un travail de lien entre « ce qui est tenu pour vrai » dans la société et « ce qui est tenu pour vrai » dans les multiples savoirs spécialisés produits par les sciences, souvent sans guère de rapports entre eux. Il est absolument nécessaire, pour avancer, que deux conditions soient remplies : que les experts répondent aux questions que les gens se posent et non pas à celles qu'ils se posent eux-mêmes, comme s'ils étaient seuls dans l'univers ; que les gens soient éclairés par des arguments fondés, et non par des « pseudo-sciences », notamment celles qui sont aujourd'hui au bord de l'échec (économie du développement, technosciences etc.).

Ce dispositif a l'avantage de mettre en dialogue le savoir issu de l'université et celui provenant des associations, sans rien céder sur la rigueur. Il n'est pas demandé aux chercheurs d'adhérer aux causes défendues par les associations – qui du reste seraient diverses -, il suffit qu'il soient motivés par la recherche de la vérité sur tel ou tel sujet, et qu'ils sachent définir les limites de validité de leur savoir. Il n'est pas non plus demandé aux associations de remplacer les scientifiques, au contraire c'est leur analyse politique de la situation qui est importante. On utilise au maximum les complémentarités des deux publics.